



# COMMUNIQUÉ

*Pour publication immédiate*

## **MUNICIPALES 2021 :**

### ***Le conseil de l'environnement réclame un virage vert et climatique***

Rimouski, le 13 octobre 2021 — Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) demande aux candidates et aux candidats de s'engager dans un virage vert et climatique. Pour guider la population, le CREBSL publie une liste de questions prioritaires à poser aux personnes qui se présentent dans la région.

#### **Les priorités environnementales au Bas-Saint-Laurent**

La crise climatique est incontournable. Plusieurs municipalités ont pris des résolutions en ce sens, mais il est temps d'agir énergiquement. Par exemple, elles peuvent favoriser le transport collectif et la mobilité durable pour lutter contre le réchauffement tout en améliorant la qualité des services à leur population. Les municipalités peuvent aussi protéger les milieux naturels pour abriter les espèces locales et procurer un cadre de vie sain. Elles sont également responsables des matières résiduelles comme les déchets de plastique qui sont de plus en plus préoccupants. Enfin, les municipalités détiennent plusieurs compétences telles que la protection des rives et des milieux humides qui contribuent à mieux s'adapter aux changements climatiques.

#### **1. Le climat : l'urgence d'agir**

- Quelles mesures concrètes, efficaces et à court terme pour réduire les gaz à effet de serre les personnes candidates promettent-elles de réaliser ?
- Quelles sont leurs propositions pour la mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation aux changements climatiques pour gérer entre autres les risques côtiers et les inondations ?

#### **2. Le transport collectif et la mobilité durable**

- Quels sont les engagements des candidates et des candidats pour soutenir l'implantation d'un système régional de transport collectif durant leur mandat ?
- Les personnes candidates promettent-elles de développer le transport actif (vélo, marche, etc.) et les autres modes de mobilité durable comme l'autopartage et le covoiturage ?
- Quelles solutions mettront-elles en place pour réduire les déplacements et encourager les services de proximité, l'achat local et l'économie circulaire ?

#### **3. La conservation des milieux naturels**

- Les personnes candidates acceptent-elles de doter leur municipalité d'un plan pour la protection des milieux naturels assorti d'un échéancier précis ?
- Celles-ci sont-elles prêtes à intégrer dans leur planification la cible provinciale de 30 % du territoire protégé d'ici 2030 ?
- Quelles sont les pistes d'action des aspirantes et les aspirants pour contrer les espèces exotiques envahissantes ?

#### **4. La réduction des déchets de plastique**

- Est-ce que les candidates et les candidats vont appuyer une réglementation pour bannir la distribution de tous les plastiques à usage unique et des styromousses ?
- Les personnes candidates promettent-elles d'améliorer la collecte et le recyclage des plastiques agricoles qui représentent un défi au Bas-Saint-Laurent ?

#### **5. La saine gestion de l'eau**

- Quelles sont les priorités des candidates et des candidats pour protéger le littoral, les rives et les zones inondables en tenant compte des changements climatiques ?
- Est-ce que les personnes candidates confirment qu'elles respecteront l'échéance prévue pour le dépôt des plans régionaux des milieux humides et hydriques ?

- 30 -

#### **Source et informations :**

Luce Balthazar, directrice générale  
418 750-8732 (cellulaire)  
418 721-5711